

Conseil d'administration du 4 avril 2017

- Membres du Conseil présents : Christine ALBA, Nathalie BONNEVIDE, Lorraine RIST Karine RUELLAND, Béatrice VUITTON,
- Membre du conseil présent par vidéo-conférence : Bénédicte DE LATAULADE, Jean-Marc NATALI
- Membre du conseil absent : Denis AUCOUTURIER, Cécile BOUCLET, Marina BRODSKY, Stanley GENESTE
- Membres de l'ACAD : Jacques GALLY

Procédure en cours avec le secrétaire général

Rappel des aspects administratifs

Le secrétaire général, étant domicilié en Lituanie depuis novembre 2014, il faut régulariser sa situation de sécurité sociale, déclarée et payée par l'association en France à partir d'avril 2014. Il faudra faire la rétrocession des fonds versés à la CPAM (et autres charges sociales ?) française à la Lituanie. Des relations sont à établir avec le CLEISS¹ dont Guillaume nous a transmis récemment des courriers de réclamations en Lituanie. Le risque éventuel de recours : tout recours concernant la convention, son homologation ou le refus d'homologation devrait être présenté au Conseil de prud'hommes dans les 12 mois suivant la date d'homologation de la convention.

En séance du 10 janvier le Conseil d'administration avait approuvé les actions en cours et avait renouvelé son mandat à la Présidente, à la Trésorière Christine Alba et au Vice-Président Jean-Marc Natali, pour prendre toutes les dispositions nécessaires à cette procédure.

Une discussion s'engage sur l'opportunité de prendre un conseil spécialisé en droit du travail international pour rédiger une note sur ces aspects ou bien contacter le Consulat Lithuanien.

À faire :

- une reconstitution des charges sociales française en cause.
- une reconstitution des fiches de paie sous « forme lithuanienne »

Décisions

- ✓ Il est décidé que Praxor établira la reconstitution des charges sociales versées en France et que Christine interroge son comptable pour savoir s'il a une compétence en la matière. La rencontre aura lieu la semaine du 15 avril.

Christine interrogera ensuite le Consulat pour connaître la marche à suivre en Lituanie.

¹ Depuis 1959, un guichet unique en France au service de la mobilité internationale et de la sécurité sociale : le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS).

Pour favoriser cette mobilité internationale en évolution, la France et l'Europe disposent d'un cadre juridique international qui assure la bonne coordination des systèmes nationaux de sécurité sociale des personnes qui se déplacent hors des frontières nationales.

L'organisation des tâches et des missions

- Le contrat de prestation de Frédérique Lesellier a été signé.
- Le contrat de prestations, sur un modèle similaire, devra être proposé à Jacques Gally.
- Le contrat de prestation pour le « Groupe Habitat privé n'a pu aboutir avec la candidature de Sylvaine Le Garrec. Son activité entrerait en conflit d'intérêt avec notre proposition. Mais un tel contrat devient urgent. Les tâches demandées par le Groupe Habitat Privé sont les suivantes : animation de réunions, compte-rendu, planning des tables rondes, des forums, développement et lobbying auprès des institutions concernées, suivi de la mise en oeuvre de la Convention. Le chiffrage de la prestation est de 24 jours par an. Le profil de Chargé de mission serait celui de quelqu'un connaissant les sujets de l'habitat (urbaniste, sociologue ...).

Décisions

- ✓ Jean-Marc demandera à Damien Leclerc d'établir un profil de poste.

Le profil sera diffusé en interne par la lettre du vendredi. Demander à Marina de mettre le profil sur les réseaux sociaux.

- ✓ Les correspondants de Frédérique au sein des membres du Conseil sont précisés ; Frédérique se mettra en relation avec les personnes suivantes et copie systématique à la Présidente :

. Concurrence déloyale : Marina et Jean-Marc

. Réseaux sociaux : Marina

. « Kit d'inscription » à l'ACAD² : Cécile Bouclet et Jacques pour la création de la fiche . . Internet et la transmission du code d'accès.

. Cotisations et attestations : Christine

. Relations externes, communication, vitrine extérieure : Béatrice

. Internet, lettre du vendredi : Jacques

. Veille des formalités de l'association : Marina

. Jacques devra ouvrir les fiches des nouveaux adhérents et des adhérents qui ne seraient pas sur la base de données Internet

Cadre de travail de l'année 2017

Suite à l'AG, trois thèmes ont émergé et doivent être organisés :

. Histoire de l'ACAD en bande dessinée

. L'évolution de nos métiers, de nos compétences et l'avenir de la commande

. La construction d'un point de vue ACAD sur les textes internationaux concernant l'urbanisme (Habitat 3, COP, Europe ...)

Histoire de l'ACAD en bande dessinée

Elle sera présentée à l'AG de 2018. Il faut organiser le travail autour de la responsable du Projet : Lorraine RIST.

Un premier avertissement a été fait dans la lettre du vendredi. Mais il faut être plus exigeant et retrouver tous les documents nécessaires : photos (y compris de voyages),

² Cécile est responsable de l'accueil, en parle pour acceptation au CA et Frédérique transmet un Kit (notamment : grille d'informations pour insertion dans le listing-annuaire, montant de la cotisation).

documents de toutes sortes (y compris prix ACAD, articles et publications, rapports ...). Il est essentiel de montrer au travers de ce corpus, les évolutions de l'association, des métiers et de la forme des rapports de restitutions. Certains textes sont indispensables : l'article du Moniteur sur la fondation de l'ACAD, l'Édito qui accompagnait les annuaires papiers, ...

Les tâches précises doivent être réparties :

- . Lorraine coordonne et assure le travail de dessin ; elle interrogera tous les anciens présidents pour un exposé de quelques événements majeurs de leur mandat.
- . Préparer le travail de publication pour en faire un bel objet ; format A5 peut-être, en tout cas petit format standard. 35 pages environ.
- . Lorraine doit être aidée sur l'écriture ; Dominique Durand et Béatrice se sont proposés pour participer à ce travail, mais l'urgence est pour l'instant de rapatrier au plus vite le maximum de documents.

Bénédicte propose qu'un stagiaire soit recruté en septembre pour l'occasion. La journaliste de l'ACAD pourrait être une autre solution. De toute façon un comité de rédaction de trois personnes doit être créé.

L'éventualité de tourner un film en parallèle est évoquée par Jean-Marc Natali.

Décisions

- ✓ Jacques transmettra à Lorraine les adresses pour joindre les présidents
- ✓ Demander certaines archives au Codra.
- ✓ Relancer sans cesse les adhérents par tous moyens. Date butoir du stockage des informations : idéalement en mi-juillet.
- ✓ Création d'un Comité de rédaction.
- ✓ Une boîte mail particulière doit être créée et les envois se feront par WeTransfert.
- ✓ Établir un premier budget global : journaliste, frais de production et de publication (200 à 300 exemplaires à prévoir).

L'évolution de nos métiers, de nos compétences et l'avenir de la commande

Le sujet doit déboucher sur des thèmes qui sont des enjeux vitaux pour nous ; ce travail ne sera pas bouclé en une séance mais doit faire l'objet d'une réflexion urgente. Une première discussion débouche sur diverses idées :

1^{er} sujet : Le digital et l'avenir de nos métiers

- . L'économie numérique et nos métiers, l'open data, la transformation digitale, les plateformes.
- . Les nouveaux marchés des « smart cities » et des data open city
- . Les nouvelles définitions de métiers, parfois appuyés sur des positionnements marketing : city coach de collectivité, responsables smart city.
- . Les échelles macro (plutôt sur la dimension ville) et micro (développeurs sur des niches) de ces nouvelles notions. Comment relier ces enjeux et ces échelles.
- . La possibilité d'immédiateté de réaction des populations et les informations « en live » sur les comportements des gens, grâce à ces technologies de réseaux.
- . Comment ces évolutions qui vont changer la ville vont changer nos métiers.

Ces sujets peuvent intéresser les adhérents et se prêtent à des formations et à des visites d'expériences et de réalisations en cours ou de municipalités qui se sont inscrites dans ces démarches de réseaux connectés ou de villes intelligentes.

2ème sujet : Comment fait-on la ville autrement et notamment avec la participation des habitants ?

- . Aujourd'hui les règlements placent les gens dans la boucle de prise de décision (conseils citoyens par exemple)
- . Les nouvelles formes de prise en compte des envies, des attentes et des comportements (dont le numérique par exemple qui permet d'interagir)
- . Les nouvelles manières de penser et de faire la ville de demain

Ce thème est également très important et a du sens pour nos métiers ; en outre, il pourrait être proposé à nos partenaires au-delà de la simple réflexion sur l'évolution de nos métiers. L'ANRU va très certainement vouloir observer le fonctionnement des Conseils citoyens et cette réflexion peut servir à relancer notre partenariat. L'EIP a conventionné avec le Grand Paris sur une évaluation de ces Conseils citoyens. Nous pourrions avoir en la matière une position active et de préconisation plutôt qu'en retrait et en attente de leçons.

Les deux sujets peuvent être développés tous les deux en même temps. Réfléchir à une durée de deux ans.

Le point de vue ACAD sur les textes internationaux

Avant d'aller à une critique, une étape d'information est nécessaire. Jacques peut faire cette information régulière sur la lettre du vendredi.

Des adhérents de l'ACAD ainsi que les associations internationales dont ils sont membres peuvent être contactés pour une collaboration sur ce thème. Une matinale pourrait être programmée.

Décisions

- ✓ Plusieurs idées sur la forme peuvent être explorées : expo photo, colloque, séminaire, world café, rallye urbain ...
- ✓ Les 20 ans seront certainement déconnectés de l'Assemblée générale 2018.
- ✓ Un thème plutôt que deux serait préférable.
- ✓ Cette réflexion sera poussée plus loin au cours de la matinale du 9 mai, mais doit obligatoirement se conclure à cette prochaine réunion.

La Matinale du 9 mai 2017

Elle sera consacrée à l'Appel à idées pour les 20 ans de l'ACAD : réflexion sur l'évolution de nos métiers et devra être conclusive pour le programme de l'année et le programme de l'anniversaire.

Décisions

- ✓ Disposer d'un déroulé de la séance ; quelqu'un de l'équipe de Nathalie sera présente pour l'animation de la réunion
- ✓ Aboutir à un programme, un format, un lieu, un budget

Accueil des nouveaux adhérents le 9 mai

Le rendez-vous est maintenu. Christine et Cécile donneront la liste des structures et personnes concernées.

Formation au cours d'une journée de juin

Stanley sera contacté par Bénédicte pour connaître sa position sur sa participation aux montages des actions de formation. Son absence du CA et notre attente sur son avis en tant que responsable de cet axe de travail important pour l'ACAD devient préjudiciable. Malgré cette incertitude l'Association doit avancer ; une journée de formation sera organisée au mois de juin.

Suggestion : les outils de la participation citoyenne ; le Design thinking.

Une mise en perspective de la démarche de l'ACAD sera écrite par Bénédicte sur la participation citoyenne et les méthodes. Cette formation pourrait être intégrée comme faisant partie du cycle esquissé pour l'évolution de nos métiers.

Décisions

- ✓ Une journée de formation sur les outils collaboratifs sera organisée au mois de juin.
- ✓ Une partie introductive un peu généraliste et quatre outils en illustration. En fin de séance, débriefing sur la contribution à l'évolution de nos métiers.
- ✓ Bénédicte trouvera une intervenante ; il faut trouver une date.

Corinne Bertone

Béatrice relance l'idée d'une rencontre avec le Fonds d'investissement dans les quartiers de la Caisse des Dépôts pour une matinale. Intéressant pour notre relationnel, mais à vérifier si ce fonds peut toucher des projets d'habitants.

- ✓ Un contact sera pris avec Corinne Bertone.